

Composé d'une vingtaine de départements ministériels, de la croix rouge et du Secrétariat Permanent des ONG et associations, le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation(CONASUR) est chargé d'œuvrer à la prévention des catastrophes, de gérer les secours d'urgence et la réhabilitation. Placé sous la tutelle technique et administrative du Ministère chargé de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et sous la tutelle financière du Ministère chargé de l'Economie et des Finances, il assure la coordination et l'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de la réhabilitation. Structure pérenne à vocation sociale et humanitaire, ces attributions lui sont conférées par le décret N°2009-601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD du 06 août 2009, portant création, composition, attribution et fonctionnement du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation. À ce titre, il est pour le Burkina Faso, la plate-forme nationale de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires.

Conscient du besoin d'information des populations surtout en termes d'alerte précoce, des partenaires nationaux et internationaux et de son devoir de transparence et de redevabilité, le CONASUR à travers son Secrétariat Permanent a développé le présent Site Web pour communiquer davantage. Aussi sert-il entre autres à faire connaître sa vision, son mandat, ses valeurs, les textes, stratégies, plans, programmes et projets élaborés et mis en œuvre en matière de réduction de risques de catastrophes et de résilience des populations mais aussi les résultats de ces mesures tant stratégiques qu'opérationnels sur le terrain humanitaire.

Il s'agit pour nous de travailler en collaboration avec tous les acteurs humanitaires, sur les questions liées à la convergence des actions de réduction de la pauvreté, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes, au renforcement de la résilience des populations rendues vulnérables par les systèmes socio-politico-économiques et le changement climatique y compris la variabilité du climat et les événements extrêmes.

Nous restons ouverts à toutes critiques ou suggestions de nature à améliorer l'ensemble des produits offerts sur cette nouvelle plate-forme mise en ligne pour les intervenants humanitaires et les citoyens d'une manière générale.

Puisse cet outil permettre à chacun, de trouver l'information utile lui permettant de contribuer à la réduction des risques de catastrophes et crises humanitaires pour un Burkina plus résilient.

Présidente du CONASUR

Nicole Angeline ZAN/YELEMOU

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques